



## Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Dossier 10 | 2008

Biens communs et propriété

---

# Les biens communs vécus, une finalité non utilitaire

François Flahault

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/5173>

DOI : 10.4000/developpementdurable.5173

ISSN : 1772-9971

### Éditeur

Association DD&T

### Référence électronique

François Flahault, « Les biens communs vécus, une finalité non utilitaire », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 10 | 2008, mis en ligne le 07 mars 2008, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/5173> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.5173

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.



*Développement Durable et Territoires* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

---

# Les biens communs vécus, une finalité non utilitaire

François Flahault

---

- 1 Les biens communs, tels que les économistes et les juristes les conçoivent, se définissent par le double critère de non-rivalité et de non-exclusion : routes, éclairage public, émissions de radio, qualité de l'air, sécurité publique, etc. Le but de cet article est de cerner, au sein de ce vaste ensemble (également désigné, selon les auteurs, comme biens collectifs ou biens publics (Golub et Maréchal, 2006, p. 67)), une catégorie spécifique, les biens communs vécus, répondant à deux critères supplémentaires : *primo*, pour que de tels biens se produisent, il faut que l'on soit plusieurs à en jouir ; *secundo*, étant vécus, ils se traduisent par un affect, un sentiment ; ce sont donc des biens immatériels. Ces deux critères, qui s'ajoutent à ceux de non-rivalité et de non-exclusion, peuvent être illustrés par l'exemple du bien-être procuré par une conversation. Ou par la simple présence d'autres personnes, que celles-ci nous soient proches (une soirée entre amis) ou inconnues (les passants devant une terrasse de café, la présence du public dans un concert). Ou encore par le plaisir de lire, ou de regarder une émission de télévision (dans ce cas, les autres – les auteurs, les autres lecteurs ou téléspectateurs – ne sont pas physiquement présents, mais le livre ou l'émission n'en constitue pas moins un bien qui relie indirectement à eux).
- 2 Les biens communs vécus ont beau faire partie de notre expérience quotidienne, ils se révèlent difficiles à objectiver ; nous sommes en effet portés à les idéaliser plutôt qu'à les penser tels qu'ils sont ; à les regarder comme des valeurs, voire à tenir un discours édifiant au lieu de les examiner comme des faits. Lorsque ce genre de biens attire l'attention d'un philosophe, il fait généralement l'objet d'une approche morale ; il s'agit alors moins de décrire que de prescrire. C'est moins la connaissance du phénomène en lui-même sur laquelle on se focalise que sur l'idéal moral qu'il donne l'occasion de rappeler, voire d'exalter. On tend ainsi à surestimer le rôle joué par les intentions des personnes concernées, et à sous-estimer la logique propre des interactions ainsi que les conditions matérielles, sociales, et culturelles requises pour la production de ce type de bien.

3 Je m'efforcerai donc, dans les pages qui suivent, de mettre entre parenthèses les considérations morales. Raison pour laquelle je prends pour point d'appui les biens communs tels qu'ils sont définis dans les sciences économiques, en dépit du fait que les biens communs vécus n'appartiennent pas au genre de phénomènes que celles-ci étudient : ils relèvent en effet, comme on le verra, de ce qu'on *est* plutôt que de ce qu'on *a*. Je commencerai par analyser quelques exemples. J'essaierai ensuite de montrer l'intérêt anthropologique et philosophique que présente cette catégorie de biens communs dans le cadre de ce qu'on pourrait appeler une économie des personnes. Pour finir, je suggérerai un élargissement de l'approche écologique : habituellement appliquée aux réalités biologiques, elle devrait également permettre de mieux comprendre l'existence psychique et sociale des humains. L'ensemble de cette esquisse vise à approfondir des réflexions amorcées dans *Le Sentiment d'exister* (Flahault, 2002, p. 808-819) puis dans *Le Paradoxe de Robinson* (Flahault, 2005, chap. 10 et 11).

#### 1. Les biens communs vécus considérés comme externalités positives

4 Voici un atelier où travaillent un certain nombre d'ouvrières. Elles assemblent les composants d'un appareil photo. Cette production d'un bien marchand requiert, bien sûr, d'autres biens marchands : outillage, machines, mobilier, etc. La production s'appuie évidemment aussi sur des biens communs, les uns matériels comme l'infrastructure routière nécessaire pour apporter les pièces à l'atelier de montage, le réseau d'électricité, etc., les autres immatériels comme le cadre institutionnel et juridique qui régit l'entreprise et ses salariés.

5 Si nous interrogeons ces ouvrières sur leur travail, elles vont nous parler, sans doute, de tel ou tel aspect technique et de telle ou telle difficulté ; mais également de la satisfaction ou de l'insatisfaction qu'elles éprouvent à l'égard de ce qui constitue une part si importante de leur temps de vie. Elles nous parleront de l'« atmosphère », elles diront qu'il y a une « bonne ambiance », qu'elles sont contentes de retrouver les collègues chaque matin, ou bien, au contraire, elles se plaindront du stress, des conflits, d'un « sale esprit » ou de l'« ambiance pourrie » (Sainsaulieu, 1977). Le bien, ou le mal (Dejours, 2000), qu'elles éprouvent provient des relations qu'elles ont les unes avec les autres et avec leur hiérarchie. Ces relations sont elles-mêmes déterminées en partie par la nature des tâches à accomplir et par l'organisation du travail. Elles tiennent également à des facteurs plus délicats à appréhender : l'histoire de l'entreprise, sa situation par rapport à la concurrence, la politique du personnel, les manières d'être des unes et des autres, la dynamique de leurs interactions, etc.

6 Ce qu'elles éprouvent, lorsque c'est un bien, peut être décrit comme un bien commun. Il répond en effet aux deux critères qui définissent les biens communs : non-rivalité et non-exclusion. Non-rivalité : le bien vécu par chaque ouvrière n'est pas diminué par le bien éprouvé par les autres. Non-exclusion : comme l'indiquent les termes utilisés pour désigner ce bien - « atmosphère » ou « ambiance » -, il est diffus : l'ensemble des personnes qui composent l'atelier en bénéficie.

7 S'y ajoute le troisième critère par lequel cette sorte de bien se distingue des biens communs tels que la couche d'ozone, la qualité de l'air, la santé ou l'instruction. Si, pour ces derniers, le fait d'être nombreux à en jouir ne diminue pas la quantité du bien disponible pour chacun, il ne l'augmente pas non plus : l'air reste aussi bénéfique lorsqu'on est seul à le respirer. Au contraire, la « bonne ambiance » dont jouissent les ouvrières n'existe que parce qu'elles sont plusieurs, même si chacune en retire un bienfait pour elle-même. Leur nombre est un facteur indispensable de production de ce bien,

ainsi, évidemment, que la nature des relations qui se sont établies entre elles, un jeu relationnel à somme non-nulle. Le cas de la lecture, du cinéma, des émissions de radio ou de télévision peut être envisagé sous deux angles différents : considérés en eux-mêmes, le texte, le film ou l'émission demeurent ce qu'ils sont même si je suis le seul à les « consommer », et leur qualité n'est pas non plus diminuée si des millions d'autres les « consomment » en même temps que moi. Toutefois, en pratique, de tels biens culturels constituent un lien indirect avec les autres, ce qui ne contribue pas peu au bien-être qu'ils procurent (on pourrait d'ailleurs en dire autant d'un grand nombre de biens marchands) ; en ce sens, ils répondent au troisième critère.

- 8 Enfin — quatrième critère — l' « ambiance », l' « atmosphère » dont jouissent les ouvrières est quelque chose qu'elles éprouvent, un bien immatériel. Toutefois, pour intangible qu'il soit, il n'en est pas moins déterminé par des conditions matérielles et institutionnelles : cadre de travail, procédures de fabrication, articulation des différents postes de travail, relations fonctionnelles et hiérarchiques. La production d'une « bonne ambiance » se greffe donc sur la production matérielle au titre de laquelle l'atelier existe, elle en est un effet secondaire non-voulu par la finalité économique de l'entreprise et par conséquent non-comptabilisé par celle-ci. On pourrait, à ce titre, considérer ce bien commun vécu comme une externalité positive (elle n'est pas prise en compte, sauf, bien sûr, dans le cas où la direction des ressources humaines voit dans la « bonne ambiance » un moyen d'améliorer la productivité).
- 9 En revanche, pour les personnes qui en jouissent, ce bien n'est pas une externalité. Il compte, et il compte même beaucoup. Il est en effet vécu par chacun comme faisant partie de lui-même : il ne fait pas partie de ce qu'il a mais de ce qu'il est (raison pour laquelle les biens communs vécus peuvent difficilement être envisagés sous l'angle de la propriété et de la rationalité instrumentale). Les biens communs vécus peuvent être considérés d'un point de vue spinoziste, comme apportant un plus-être répondant au *conatus*, au désir d'exister. Dans la lecture qui est habituellement faite de Spinoza, le *conatus*, le désir ou la force d'exister et de persévérer dans son être est vue comme ayant sa source dans l'individu. Même sans prendre en considération une autre lecture possible de Spinoza, l'exemple des ouvrières suffit à montrer que le désir d'exister entre nécessairement en composition avec d'autres forces par lesquelles l'individu (en l'occurrence, chaque ouvrière) est affecté, et que c'est la résultante de cette composition qui produit (ou ne produit pas) en lui un plus-être.

2. Les biens communs vécus considérés comme la toile de fond sur laquelle prennent sens les objets et les services marchands

- 10 Prenons maintenant un autre exemple, emprunté, cette fois, au champ de la consommation. Les appareils photos produits dans l'atelier sont mis en vente et achetés. Les situations où les appareils photos sont utilisés le plus souvent et par le plus grand nombre sont sans doute les situations de vacances. De même que, comme on l'a vu, la production des appareils requiert le support et le cadre d'un certain nombre de biens collectifs ou communs (j'emploie ici les deux termes comme des synonymes), leur usage l'exige aussi. On peut dire que la valeur d'usage des appareils photos réside tout autant dans les vacances que dans l'appareil lui-même. Les vacances supposent elles-mêmes des services marchands, (hôtellerie, restauration, etc.), mais aussi des biens communs tels que la législation sur les congés payés ou l'existence de lieux de vacances (patrimoines culturels et environnements naturels plus ou moins protégés).

- 11 Si nous parlons avec des gens qui ont pris des photos durant leurs vacances (comme nous avons interrogés tout à l'heure les ouvrières), ils vont nous en parler en les évaluant : en quoi ces vacances étaient bonnes, en quoi elles ne l'étaient pas. Le temps qu'il faisait, les services de l'hôtel, l'agrément de la location, etc. Mais aussi les relations entre les amis ou les membres de la famille durant ce temps vécu ensemble, ainsi que les relations avec les employés de l'hôtel, les habitants de l'endroit, etc. Comme dans le cas des ouvrières, la qualité du bien commun dépend de singularités individuelles mêlées à la qualité de l'organisation sociale et à la culture ambiante. Les photos elles-mêmes sont, en un sens, un bien matériel. Mais elles constituent également un lien entre les personnes qui étaient en vacances, un lien, aussi, avec celles à qui on les montre.
- 12 Ici aussi, donc, nous retrouvons un bien commun immatériel vécu. Il répond aux deux premiers critères : le plaisir que j'ai à lézarder sur la plage ou à me baigner n'est pas diminué par celui que prennent mes amis (non-rivalité) et notre présence sur la plage (publique) ou dans la mer n'empêche pas les autres d'en jouir (non-exclusion). Ce plaisir répond également au troisième critère qui caractérisait la bonne ambiance vécue par les ouvrières : c'est un bien qui se produit *parce que* l'on est plusieurs à en jouir. Il s'agit donc d'un bien transindividuel, mais qui en même temps est vécu individuellement par chacun (quatrième critère), comme c'était le cas aussi dans l'atelier.
- 13 Les biens matériels sont beaucoup plus visibles et tangibles que le fond relationnel qui leur donne sens et dans le cadre duquel elles sont consommées. Il n'est donc pas étonnant que le désir, dont le manque en appelle spontanément au fantasme d'une substance bienfaitrice, se porte plus aisément sur les choses que sur les biens communs vécus. La pression du manque ou de l'avidité, qui conduit donc à un manque de discernement, invite à croire que les choses sont désirables en elles-mêmes, ou que le bien commun vécu – le bien-être relationnel – viendra s'ajouter de lui-même à la possession des choses ou de l'argent qui permet d'acheter celles-ci. La publicité sollicite constamment cette croyance : en associant, dans sa mise en images, le produit avec un bien-être relationnel (que celui-ci soit amoureux, amical, familial ou lié au prestige social, elle invite à croire qu'en achetant le produit, on obtiendra par surcroît un bien commun vécu. Ce qui constitue, à certains égards, un renversement de l'ordre réel puisque, comme nous l'avons vu à propos de l'appareil photo, c'est le cadre apporté par un bien commun vécu qui lui permet de réaliser sa valeur d'usage.

### 3. Une « économie » des personnes

- 14 Les biens communs tels que l'éclairage public ou les routes ne sont pas produits par ceux qui en jouissent ; de plus, la production du bien et sa jouissance constituent deux étapes distinctes. Dans ces conditions, ceux qui bénéficient de tels biens n'ont pas d'action directe sur les propriétés de non-rivalité et de non-exclusion ; ils peuvent donc difficilement les détourner à leur profit aux dépens des autres (des luttes ont lieu, bien sûr, mais en amont, lorsqu'il est encore possible d'infléchir la mise en place de tel ou tel bien commun). Il en va autrement pour les biens communs vécus puisqu'ils sont produits par ceux qui en bénéficient dans le temps même où ils en jouissent. Dans le cas des rapports sexuels, l'un des partenaires peut prendre son plaisir sans se soucier de l'autre. Dans le cas où plusieurs musiciens se réunissent pour jouer ensemble, l'un d'entre eux peut être tenté de se mettre en vedette et d'éclipser les autres. Du fait que les biens communs vécus répondent au désir d'exister de chacun de ceux qui y participent, chacun peut être porté à l'accroître à son profit, autrement dit aux dépens des autres. Voire même à son propre détriment si son comportement, bénéfique pour lui à court terme, se

révèle contreproductif à long terme. Ainsi — pour prendre l'exemple le plus banal — de quelqu'un qui profite d'une conversation pour monopoliser la parole : la recherche de son profit s'effectue aux dépens de ses interlocuteurs et contribue ainsi à la dégradation de ce bien commun qu'est la conversation, voire à la détérioration de ses relations avec les autres. La distribution des biens ne s'opère donc, ici, ni par la puissance publique ni par le fonctionnement du marché. L'optimisation d'un bien commun vécu exige que chacun se donne à la production de ce bien tout en ayant intériorisé le principe de réciprocité. La spontanéité du don, sa liberté et sa gratuité sont requis pour que se produisent en retour les contre dons, l'ensemble formant le bien commun vécu de la conversation (sur ce point, le concept de bien commun vécu recoupe l'*Essai sur le don* de Marcel Mauss).

- 15 Pour être immatériels, les biens communs vécus ne se produisent cependant pas indépendamment des biens marchands et des biens collectifs matériels et immatériels tels qu'ils sont habituellement définis, comme nous l'ont montré l'exemple des ouvrières et celui des amis qui prennent des photos en vacances. Les instruments de musique s'achètent, de même que les sièges où sont assis des personnes qui conversent. Quant aux relations sexuelles, elles ne sont pas indépendantes des mœurs, lesquels s'ancrent dans des représentations partagées, dans la vie sociale et son organisation, autrement dit dans cet ensemble de biens communs qu'est une culture.
- 16 Les sciences économiques pensent évidemment les biens communs dans le cadre de leur propre définition de la richesse, autrement dit par rapport à une comptabilisation des biens et des services exprimable en monnaie. L'éducation et la santé, par exemple, ont des conséquences directes quant à ce qu'on peut attendre des agents économiques. Les routes, ports et voies ferrées, le cadre juridique, la stabilité politique, tout cela et d'autres choses encore facilitent les échanges commerciaux. La prise en considération des biens communs vécus introduit une autre perspective, puisque ceux-ci soutiennent directement le sentiment d'exister des personnes qui les vivent et constituent donc une fin en soi.
- 17 Les biens communs vécus correspondent-ils au plus grand bonheur du plus grand nombre tel que le concevait Bentham ? Non, car étant par définition un bien qui résulte du fait que d'autres en jouissent, il n'est pas du même ordre qu'une addition des plaisirs vécus par chacun (Laval, 2007, p. 303-319). On pourrait à la rigueur appliquer l'arithmétique des plaisirs de Bentham aux émissions de télévision en disant que la quantité de plaisir fourni est égal à celui qui est procuré à chaque téléspectateur multiplié par le nombre de ceux-ci. Cependant, même dans ce cas on peut objecter, comme je l'ai déjà noté, que le plaisir de regarder l'émission tout seul et le plaisir de la regarder en compagnie de quelques amis n'est pas le même plaisir. On peut également objecter que même si on regarde l'émission tout seul chez soi, le simple fait de savoir que beaucoup d'autres la regardent en même temps rend l'émission plus intéressante (c'est le cas notamment pour la retransmission des matchs pour la coupe mondiale de football ou de rugby).
- 18 Le bien commun vécu dont je parle recoupe-t-il les réflexions d'Amartya Sen sur les « *capabilities* » ? Dans un sens oui puisque Sen subordonne la valeur des biens économiques à une valeur supérieure, la réalisation des individus. En un autre sens non puisque la notion de bien commun vécu telle que je l'ai décrite implique une conception de l'individu et de la liberté qui n'est pas celle d'Amartya Sen, mais qui se rapproche plutôt de la pensée de Norbert Elias. Sen conçoit en effet les *capabilities* comme les possibilités dont jouit chaque individu grâce, notamment, à l'éducation et à la santé publiques. Sen reste dans le sillage de la philosophie libérale qui conçoit la liberté comme un bien dont

chaque citoyen jouit individuellement. Il rejoint ainsi la conception de l'individu sur laquelle s'appuie Rawls dans sa *Théorie de la justice* (Rawls, 1987), où les « biens premiers » sont conçus comme des biens détenus en propre par chacun, le problème étant celui de leur distribution. Les biens communs vécus, tout en étant des biens fondamentaux, procurent un sentiment de liberté ou d'expansion de soi du fait de se sentir avoir place dans un espace social, du fait de n'être pas réduit à soi et de participer à un monde commun : ils sont donc par nature transindividuels en même temps qu'ils sont vécus par chaque individu.

- 19 Les biens communs vécus ne sont pas sans rapport avec le « capital social » (Bévort et Bucolo, 2006), mais ne se confondent pas avec lui. En effet, bien que le capital social implique des biens communs vécus, il se définit comme l'ensemble des ressources dont un individu bénéficie du fait de son appartenance à un réseau social où circulent des biens économiques et culturels. Comme le terme de « capital » le montre bien, ces ressources sont considérées sous l'angle de leur utilité. En utilisant l'expression de « biens communs vécus » et en soulignant le fait que ceux-ci se confondent avec le sentiment d'exister, je mets au contraire l'accent sur le fait qu'ils constituent une fin en soi.
- 20 On pourrait reprendre ici l'exemple de la conversation évoqué plus haut. La conversation est sans doute l'un des biens communs les plus fondamentaux et les plus ordinaires dont aiment à jouir les êtres humains. Ce n'est évidemment pas un bien qui peut être distribué et régi par une institution ou par le droit. La conversation ne rentre pas dans les catégories de la propriété : ce n'est pas quelque chose que l'on a, c'est un processus auquel on participe et avec lequel se confond notre être tant que nous y participons. Il est donc plutôt régi par un sens de la réciprocité permettant de limiter la propension que l'on peut avoir de nourrir son sentiment d'exister en parlant plus que les autres ou en s'imposant d'une manière qui porte un coup au bien commun lui-même, c'est-à-dire au sentiment que chacun éprouve d'exister avec les autres dans un espace commun.
- 21 En amont de la conversation, il y a d'abord, chez l'enfant, ce que Winnicott appelait le *holding*, maintien ou soutien apporté par la présence des parents, la place qu'ils donnent à l'enfant et par le sentiment que celui-ci éprouve d'exister grâce à leur présence - forme primordiale de bien commun vécu (Winnicott, 2004, p. 30-31). Il y a également la langue, bien commun lui aussi fondamental, que chaque jeune enfant s'approprie avec plaisir parce qu'il sent bien que parler, c'est franchir un pas décisif quant à exister avec les personnes de son entourage et à leurs yeux. Mais ce n'est pas le tout de pénétrer dans le royaume de la langue, il faut aussi parler de quelque chose. Et donc assimiler les représentations partagées qui constituent la culture de tous les jours, le monde commun dans lequel on baigne avec les autres.
- 22 Finalement, l'ensemble de l'organisation sociale et de la culture (au sens le plus large, anthropologique du terme) fonctionnent comme supports de biens communs vécus et de l'existence psychique des individus. Tout ce qui a une fonction, tout ce qui répond à une rationalité instrumentale s'inscrit ainsi, en dernier ressort, dans des processus qui sont des manières d'exister et qui n'ont d'autre finalité, pour les humains qui sont pris dans ces processus, que la production et l'entretien de leur existence psychique. Les choses, les marchandises prennent sens et valeur d'usage sur fond de ce vécu fondamental, le sentiment d'exister avec les autres dans un même monde.
- 23 Les activités économiques font elles-mêmes partie de la culture au sens large, c'est-à-dire qu'elles participent au processus par lequel les humains entretiennent leur existence sociale en se livrant ensemble à un même « jeu ». Du fait que le désir d'exister de chaque

individu ne peut se réaliser qu'en participant au « jeu » commun, celui-ci semble s'imposer par nature et son fonctionnement semble rationnel. Mais en réalité, si les activités économiques, considérées une à une, sont soumises à une rationalité instrumentale, elles ne le sont pas quand on les considère globalement : l'économie mondiale constitue une forme de vie dans laquelle les humains sont pris qu'ils le veuillent ou non, que ça leur fasse du bien ou non. Le *rational choice* sert des fins dont rien ne prouve que, en dernier ressort, elles soient rationnelles (comme A. Sen l'a bien pointé dans l'article « *Rational behavior* » du *New Palgrave*). L'activité économique considérée dans sa globalité est étrangère au critère de rationalité, de la même manière que l'existence des plantes et des animaux se constate sans que l'on puisse la justifier rationnellement.

#### 4. Vers un élargissement de la pensée écologique

- 24 Les préoccupations environnementales nous conduisent à regarder la planète comme notre bien commun. La sensibilité actuelle à des biens collectifs tels que l'air, les océans, l'équilibre du climat, etc. est évidemment liée à l'écologie ; celle-ci, avant d'être un mouvement militant, fut d'abord une forme de pensée scientifique, ce qu'elle est toujours, même si son versant militant est davantage médiatisé. La notion d'écosystème, par exemple, suppose les progrès qui ont été faits dans la capacité de se représenter comment un ensemble d'éléments hétérogènes interagissent, soit qu'il en résulte une forme d'équilibre, soit que ces interactions conduisent à une évolution ou à une rupture d'équilibre. Dans la mesure où la pensée écologique s'intéresse à des externalités que l'économie ne prend habituellement pas en compte, on peut dire qu'elle constitue elle-même une sorte de pensée « économique » globale dans laquelle l'économie marchande se trouve elle-même enchâssée. L'écologie nous montre les limites de la pensée prométhéenne. Elle inaugure une forme de pensée que l'on pourrait dire post-prométhéenne. L'un des partis pris, l'une des croyances qui soutient la pensée prométhéenne est que la nature existe comme un fond immuable, inépuisable, doué d'une capacité de régénération sans fin, qu'elle continue à être ce qu'elle est quoi qu'on lui fasse. Ce parti pris s'est manifesté, par exemple, dans la manière dont les sols ont d'abord été étudiés : il s'agissait avant tout de déterminer leur nature. Aujourd'hui, même le sol, notre support fondamental, se révèle fragile et vulnérable. Du coup, on s'intéresse davantage aux processus de formation des sols, à leur évolution, à la complexité des facteurs qui concourent à maintenir leur équilibre ou, au contraire, entraînent leur dégradation.
- 25 Mais la pensée prométhéenne ne perçoit pas seulement la nature comme un fonds inépuisable, elle a également besoin de croire que le sujet humain aussi est une substance - quelque chose qui se soutient de lui-même comme le sol - et qu'il se trouve ainsi libre d'agir à sa guise sur ce qui l'entoure. Les réflexions que j'ai présentées sur les biens communs vécus et le sentiment d'exister sont évidemment en rupture avec cette représentation spontanée de l'individu. Elles prennent acte du fait que ce n'est pas seulement notre existence physique qui est liée à notre environnement, mais aussi notre existence psychique. Et que celle-ci est aussi vulnérable que le sont les sols. Il convient donc de prolonger la pensée écologique dans le domaine de la vie sociale et de la culture. La notion de bien commun vécu peut contribuer à une description de l'existence humaine (psychique et non plus seulement physique) en termes écologiques. Il s'agit de concevoir l'être humain comme vivant nécessairement en symbiose avec les personnes et les choses (matérielles et immatérielles) qui constituent son milieu de vie, comme existant au sein d'écosystèmes sociaux complexes qui dépendent de l'organisation politique, économique,

administrative, etc., mais dont la nature spécifique n'est cependant pas pensable dans les termes de la rationalité fonctionnelle qui est à l'œuvre dans ces formes d'organisation.

- 26 L'écologie telle que nous la connaissons aujourd'hui n'est donc encore qu'une écologie restreinte dans la mesure où elle se contente de prendre en considération l'être humain en tant qu'organisme physique vivant sur cette terre. Une écologie généralisée apprendra à penser la culture comme l'écologie pense déjà notre environnement physique ; elle s'intéressera donc aux conditions de l'existence psychique, à sa vulnérabilité et à celle des écosystèmes sociaux. Depuis la fin du XIXe siècle s'est développée une phytosociologie, liée à l'étude des écosystèmes végétaux. Il faudrait aujourd'hui reprendre et prolonger, quitte à le critiquer, le projet de Robert Park, l'un des fondateurs de l'école sociologique de Chicago, celui d'une écologie humaine ou sociale.
- 27 Cette écologie sociale ne serait pas seulement une forme de sociologie. En effet, elle aurait des implications philosophiques puisqu'elle contribuerait à penser la question de l'être de manière tout à fait immanente. L'idéal du bien commun vécu tel qu'il fut conçu par la théologie et par la métaphysique, c'est Dieu ou l'Être. Seul Dieu peut être tout à tous, rappelait Spinoza, qui, comme on sait, se démarqua de la théologie en identifiant Dieu à la Nature. Mais ne peut-on pas faire un pas de plus dans la sécularisation de la question de l'être (autrement dit de ce qui soutient l'existence humaine). Dieu, l'Être, ou la Nature sont encore, comme l'objet du rêve d'amour, ce « complément introuvable » qu'évoquait Lacan à propos de l'objet du désir selon Platon (Lacan, 1966, p. 845). Les compléments auxquels, en réalité, les humains ont accès sont loin de leur apporter la complétude idéale qu'ils projettent en Dieu ou dans leurs rêves d'amour. Ce sont des formes d'appartenance à des écosystèmes relationnels, sociaux et culturels, formes de symbiose si l'on veut, certes relatives, vulnérables et imparfaites (il y a en elles du bon et du mauvais), mais pas moins vitales pour autant.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Bévort, A. et Bucolo, E. (2006), « Capital social », in J.-L. Laville et A. D. Cattani, *Dictionnaire de l'autre économie*, Folio, Gallimard.
- Dejours, C. (2000), *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Points Seuil.
- Elias, N. (1991), *La société des individus*, Fayard.
- Flahault, F. (2002), *Le Sentiment d'exister*, Descartes & Cie.
- Flahault, F. (2005), *Le paradoxe de Robinson. Capitalisme et société*, Mille et une nuits.
- Lacan, J. (1966), « Position de l'inconscient », *Écrits*, Le Seuil.
- Laval, C. (2007), *L'homme économique. Essai sur les racines du néolibéralisme*, Gallimard.
- The New Palgrave (1998), *A Dictionary of Economics*, Mac Millan Press, Londres, Stockton Press, New York.
- Rawls, J. (1987), *Théorie de la justice*, Gallimard.

Sainsaulieu, R. (1977), *L'identité au travail*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Sen, A. (2000), *Un nouveau modèle économique*, Odile Jacob.

Sen, A. (1999), *L'économie est une science morale*, La Découverte.

Winnicott, D. (2004), *Conversations ordinaires*, Gallimard, Folio.

Lectures complémentaires

Breslau, D. (1988), « Robert Park et l'écologie humaine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 74, sept.

Tomasi, L. (1996), « Actualité de l'élaboration théorique de Robert E. Park », *Sociétés*, n° 52.

## RÉSUMÉS

Dans cet article, l'auteur présente la notion de « biens communs vécus ». Outre les critères de non-rivalité et de non-exclusion, les biens communs vécus répondent à un troisième critère : le fait d'être plusieurs personnes est la condition pour qu'ils se produisent et pour que chacun en jouisse. De plus, en tant qu'ils sont vécus, ils sont immatériels. L'auteur illustre cette notion par plusieurs exemples, notamment celui de la conversation. Il montre, pour finir, comment cette notion peut contribuer à élargir la pensée écologique au mode d'existence psychique des humains.

In this essay, the author discusses the notion of « lived common goods. » Lived common goods must answer three criteria : non-rivalry, non-exclusion, and third, being several persons is the condition for these goods to be produced and experienced. Further, they are immaterial. The author illustrates the notion through a series of examples, one being conversation. Finally, he shows how the notion can contribute to expand ecological thought to human psychic life.

## INDEX

**Mots-clés** : écologie, biens communs, immatériel, lien social

**Keywords** : ecology, Common goods, immaterial, social bond

## AUTEUR

### FRANÇOIS FLAHAULT

François Flahault, directeur de recherches au CNRS, est membre du Centre de Recherches sur les Arts et le Langage (EHESS). A la suite de recherches en anthropologie sociale ainsi que sur les présupposés fondamentaux de la pensée occidentale, il anime aujourd'hui à l'EHESS le séminaire